

LE CONFLIT EUROPÉEN

NOTES DE LA PREMIERE HEURE

LA SITUATION CREEE EN FRANCE PAR LA GUERRE AU POINT DE VUE DE L'ALIMENTATION

Nous recevons de notre confrère et correspondant de Paris le journal "L'Epicier", si habilement dirigé par M. A. Seigneurie, les premières nouvelles qui suivent après la déclaration de guerre et qui ne peuvent manquer d'intéresser nos lecteurs puisqu'elles ont trait directement au commerce de détail et qu'elles leur montrent un état de choses qui fera date dans l'histoire mondiale de l'alimentation.

Les produits agricoles et la guerre.

Paris, 6 août 1914.

Parmi les problèmes impérieux qu'a brutalement posés l'état de guerre où nous sommes définitivement entrés, il en est un dont la solution ne saurait se laisser attendre: c'est celui des travaux des champs, intimement lié à la question de l'approvisionnement général dont il est même partie intégrante.

Les littérateurs et les poètes de tous les âges ont chanté "la paix et les moissons": il va falloir aujourd'hui couper le blé pendant les batailles.

Passé le premier moment de désarroi que cause inévitablement partout le brusque départ des hommes, là comme ailleurs les choses vont s'organiser; les femmes, les hommes ayant passé l'âge de servir et les enfants vont travailler dur aux champs.

D'autre part, il ne faut pas oublier le rôle considérable que jouent aujourd'hui les machines dans l'agriculture; une moissonneuse-lieuse fait le travail d'une bonne équipe; il est certain qu'elles suppléeront largement au manque de bras.

La moisson sera assez longue, voilà tout. La température semble devoir se maintenir favorable; les blés, les avoines, les orges auront plus de qualité et de rendement qu'on ne le prévoyait il y a peu de jours encore.

Les fourrages bénéficient aussi de cette température; les betteraves et les pommes de terre se présentent dans des conditions favorables.

Enfin la vigne et les pommiers profitent largement du soleil.

Voici donc quelques notes brèves sur le problème intérieur.

En ce qui concerne les importations, l'avenir est des plus rassurants. Les mesures prises, la situation internationale doit nous donner confiance.

Et d'abord les deux décrets dont les articles essentiels sont reproduits ci-dessous ont suspendu les droits sur les céréales et farines.

Pour les céréales le décret est ainsi conçu:

Article 1er. — A dater du 1er août inclusivement, les droits d'entrée sur le froment, épeautre et méteil en grains sont supprimés.

Article 2. — Lesdites taxes seront rétablies par un décret rendu dans la même forme que le présent acte.

Fait à Paris, le 31 juillet 1914.

R. POINCARRE.

Comme conséquence de ce premier décret, un second concernant les farines est promulgué dans les termes suivants:

Art. 1er. — A dater du 1er août inclusivement, les droits d'entrée sur les farines de froment, d'épeautre et de méteil et sur le pain (Nos 68 et 75 du tarif) sont supprimés.

Art. 2. — Lesdites taxes seront rétablies par un décret rendu dans la même forme que le présent acte.

Donc plus de droits d'entrée, mais encore faut-il que les marchandises puissent entrer. A ce point de vue comme je l'ai dit plus haut et comme il est indiqué d'autre part, la situation internationale nous donne toute garantie.

L'Angleterre dans le Pas-de-Calais, à Gibraltar, à Malte; nos escadres dans la Méditerranée, l'Italie neutre, nous assurent la libre communication avec les Amériques, l'Afrique du Nord, la Russie Méridionale, les merveilleux greniers de l'Argentine, de l'Algérie, de la Russie méridionale nous restent ouverts. Nous communiquons avec le reste du monde; le riz d'Extrême-Orient peut nous arriver comme d'habitude, et tout à l'avenant.

Qu'il me soit permis de terminer ce court exposé, au seuil d'un temps dont il ne faut pas s'arrêter à prévoir les douleurs, par un vœu, par un profond espoir:

Les tristesses étant, autant qu'il est possible, pansées, que nous fassions en France les prochaines moissons sous un ciel de lumière et de liberté.

Raymond GUERILLON.

L'APPROVISIONNEMENT DE PARIS ET LA REGION PARISIENNE.

Questionné sur les disponibilités et moyens d'approvisionnement à Paris pendant la guerre des articles dits d'épicerie et qui comportent à peu près tout ce qu'on est convenu d'appeler l'alimentation générale, M. Seigneurie qui, de par sa situation, est le meilleur juge en l'occurrence, nous fit la réponse suivante:

Il est absolument impossible à quiconque de donner des renseignements, non pas précis, mais approchant de l'absolue réalité, cependant je vais tâcher de faire de mon mieux pour vous satisfaire.

Il existe dans le département de la Seine près de 6,000 épiciers détaillants (5,892 sans compter les petits regrattiers ou fruitiers) et pour Paris seulement 4,342.

Le nombre de ces commerçants n'est point susceptible cependant de donner une idée de l'approvisionnement qu'ils peuvent posséder, puisque les épiciers font de 50 francs à 100,000 francs et plus d'affaires par jour.

Il existe également 7 grands magasins de droguerie et denrées coloniales et 55 magasins d'épicerie en gros.

Les marchandises particulièrement intéressantes pour l'alimentation générale que ces commerçants détiennent sont:

Les conserves alimentaires, les pâtes alimentaires, les légumes secs, les riz, les fruits secs, les salaisons, les biscuits, les café et thé, le chocolat et cacao, le sucre, le sel.

On me demanda de fournir il y a environ 22 ans, lorsque j'étais secrétaire général du Syndicat de l'Epicerie de Paris, au nom du Ministère de la Guerre un état chiffré des quantités approximatives de chacune de ces denrées existant dans les magasins à Paris.

J'ai dû forcément employer des procédés empiriques pour obtenir les résultats demandés.

Aujourd'hui il s'agit de savoir si les quantités de chaque sorte des produits existant en magasins sont suffisantes pour pourvoir aux besoins de la subsistance des Parisiens pendant le temps où les moyens de transport manqueront.

On peut répondre hardiment oui en général, cependant il y a certaines sortes de denrées pour lesquelles on n'aurait plus le choix et qu'il faudrait remplacer par d'autres à peu près analogues.

Examinons rapidement ces diverses sortes de produits:

1° Les Conserves alimentaires.

La plupart des magasins parisiens sont pourvus de conserves alimentaires en quantité très suffisante pour pourvoir leur clientèle non pas pendant quelques jours, mais pendant plusieurs mois. D'ailleurs, en dehors des magasins de détail, certains magasins de gros, des entrepôts et même des fabriques à Paris et